

GESVES

www.gesves.be

info



Journée détente de nos aînés
Page 17



Je cours pour ma forme
Page 16



Foyer Saint-Antoine
Page 20



- 06 ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE
- 10 ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
- 15 SPORT, TOURISME, JEUNESSE, CULTURE

Bulletin communal n°89
Octobre 2014

**Self prochainement
accessible à tous**

L'équipe d'A.G.O. Finance Gesves vous accueille dès à présent dans sa toute nouvelle agence Chaussée de Gramptinne, 130 à Gesves.

Que vous ayez un projet, des questions ou des problèmes à résoudre,
nous serons à vos côtés et vous offrirons un conseil personnalisé, et ce avec le sourire.

Shirley LEFEBVRE et Stephan DANGOISSE à Gesves, ainsi que toute l'équipe d'AXA Assesse
vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances et
le suivi de vos affaires bancaires (banque-crédits-placement)

Stephan DANGOISSE

A.G.O Assurance
Chaussée de Gramptinne 130
5430 Gesves
083/211063
Email: stephane.dangoisse@portima.be
FSMA: 111.861 A-cB



Shirley LEFEBVRE

A.G.O Finance
Chaussée de Gramptinne 130
5430 Gesves
083/211063
Email: shirley.lefebvre.11805@axa-bank.be
FSMA: 113.187 cB



**Horaires: Les lundi, mercredi et vendredi de 9 à 12h et de 14 à 16h, après 16h sur rdv
Les mardi et jeudi de 9 à 12h, après-midi sur rdv**



**Olivier
TITEUX
HAMOIS**

gsm : 0477 / 345 813
Tél/fax 083 / 212 372



**SPECIALISTE
ARDOISES
NATURELLES**

Isolation
Aménagement grenier
Tubage cheminée
Ramonage



Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be

- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage



Tél/Fax : 083 678 257
GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY



Installation - Entretien - Dépannage toutes marques

-  Chauffage central
-  Plomberie
-  Chaudière Buderus
-  Agréation panneaux solaires



Rue Petite 25 - 5340 GESVES
Tél. 083 67 74 67 · GSM 0474 60 84 83
marc_tremblez@hotmail.com



Bourgmestre

José PAULET

GESVES
info

SOMMAIRE

Gesves Info 89

José PAULET	
Plan de délestage	3
Energie Info Wallonie	4
DANIEL CARPENTIER	
Vente de bois	5
Déneigement et sécurité	5
Eddy BODART	
Un espace dédié aux gesvois – Site Internet	6
Sentier pollinisateur	6
Balade mobilité	7
Renouvellement CCL	9
Enfant	
Place aux enfants	9
Etablissements scolaires communaux	9
Allocations familiales	
Paul FONTINOY	
BEP - Récupère	10
Marché de Noël	10
Commémoration 11 novembre	11
Etat-civil	12
Page Environnement	12
Inauguration module abeilles	13
BEP - Ressourcerie	15
ANNICK SANZOT	
Des nouvelles de l'ATL	15
JCPMF	16
Sentiers Art	17
ANDRÉ BERNARD	
Permanence juridique	17
CPAS de Gesves	
Excursion du 18 septembre	17
Simulateur de Conduite	19
Conférence sur les aides à domicile	19
Aménagement église	20
HAUTBOIS	
Fête FSA	20
Cours d'informatique	20
Aidant proche	
Succession	21
Secrétariat général	
Renseignements	21
AGENDA	
Balade dominicale du SI	21
Battues dans les bois de Gesves en 2014	22
Halloween à Hautbois	22

Editorial

Pénurie d'électricité, ce qu'il faut savoir !

Depuis quelques semaines, vous avez sans doute entendu parler du risque de pénurie d'électricité et de plan de délestage. Vous vous posez des questions à ce propos.

Il convient d'abord de bien clarifier le risque dont il est question.

Pour fonctionner, le réseau de transport d'électricité doit être en équilibre : l'offre (production) doit correspondre à la demande (consommation) et ce en permanence puisque l'électricité ne se stocke pas. Si ce n'est pas le cas, il y a un risque d'effondrement du réseau. C'est ce qu'on appelle le Black-out.

À l'approche de cet hiver, nous nous trouvons dans une situation délicate en raison de la fermeture de 3 de nos 7 centrales nucléaires. Si nous connaissions une période prolongée de grand froid sur toute l'Europe, nos possibilités d'importation seraient limitées. Il y a donc un risque de pénurie d'électricité. Sauf incident imprévu, nous pouvons détecter ce risque de pénurie et l'anticiper.

Pour éviter ce déséquilibre et le black-out qui pourrait en résulter, différentes mesures sont prévues pour augmenter l'offre (réserve stratégique, accords pour les importations...). Mais si ces actions ne sont pas suffisantes, il sera nécessaire de diminuer la demande, c'est-à-dire la consommation. Des mesures d'interdiction et de réduction de la consommation à grande échelle pourraient être prises (demander aux administrations, aux entreprises et aux commerces de diminuer drastiquement leur consommation, éteindre les éclairages publics de monuments et des autoroutes ainsi que les éclairages décoratifs extérieurs qu'ils soient publics, commerciaux ou résidentiels, réduire le trafic des transports publics, etc.).

Nous aurons aussi besoin de vous ! Nous pouvons tous faire diminuer la consommation globale en diminuant notre propre consommation électrique et nous pouvons aussi individuellement étaler notre consommation en évitant d'utiliser tous nos appareils énergivores tels que le lave-linge, le sèche-linge, le lave vaisselle, le boiler électrique, l'aspirateur... en même temps et en particulier entre 17h00 et 21h00. Vous trouverez de plus amples Informations concernant le risque de pénurie en Belgique et la manière d'agir pour l'éviter sur les sites Internet

www.economie.fgov.be et <http://www.synergrid.be>. Si toutes ces mesures préventives ne permettaient pas de réduire suffisamment la consommation générale d'électricité du pays, il n'y aurait pas d'autre solution pour éviter le black-out que de forcer cette réduction en coupant l'alimentation électrique de certaines cabines. Ces coupures momentanées, lors du pic de consommation de fin de Journée (entre 17h00 et 21h00), c'est ce que nous appelons « plan de délestage ».

7 jours avant un risque avéré de pénurie, les ministres compétents avertiront la population de la nécessité de réduire sa consommation d'électricité. En dernier ressort, si les efforts de chacun n'ont pas été suffisants, ils décideront la veille du jour de la pénurie quelles sont les cabines de distribution qui seront coupées en électricité. Ces cabines sont regroupées en six « tranches » réparties sur l'ensemble du pays. Vous pouvez voir dans quelle tranche se trouve votre localité sur le site <http://www.synergrid.be>.

Vous serez informés 24 heures à l'avance du fait que vous risquez d'être privés d'électricité 2 à 3 heures le lendemain, entre 17 et 21h environ. Vous aurez donc la possibilité de vous y préparer. Pour savoir que faire avant, pendant et après une coupure d'électricité, vous pouvez visiter le site www.centredecrise.be. Nous nous préparons à ce risque de délestage afin que toutes les mesures soient prises pour veiller à la sécurité et à l'ordre public.

Si vous devez disposer d'électricité pour des raisons médicales, vous pouvez trouver dans votre administration une fiche vous permettant de vous enregistrer. Vous pouvez trouver cette fiche sur le site www.gesves.be. Si vous avez d'autres questions sur la manière dont votre commune va gérer un éventuel délestage, vous pouvez vous adresser à Monsieur Marcel HAULOT, notre conseiller en énergie, au 083-670307 - energie.gesves@publilink.be ou à moi-même, au 0476-782986 - josepaulet.gesves@publilink.be

Pénurie d'électricité, ce qu'il faut faire

AVANT une coupure annoncée d'électricité

Si vous êtes informés au préalable d'une coupure de votre alimentation électrique :

- Débranchez vos appareils électriques ;
- Chargez votre GSM, Par ailleurs gardez à l'esprit que le réseau de téléphonie mobile et fixe pourrait être perturbé en cas de panne électrique ;
- Prévenez vos voisins et vos proches plus vulnérables et invitez-les à prendre les mêmes précautions.

PENDANT une coupure d'électricité

En cas de coupure prolongée de votre électricité, quelques conseils pratiques :

- Eteignez et retirez la prise de vos appareils électriques sensibles (TV, ordinateur); gardez un interrupteur en position allumé afin de vous rendre compte quand le courant est rétabli.
- Fermez les portes et fenêtres (de chaque pièce même à l'intérieur de votre habitation) ainsi que vos stores ou tentures afin de préserver la température intérieure ;
- Restez à l'écoute des médias (surtout via une radio à piles ou à manivelle, ou via le radio de votre voiture) afin d'être tenus informés des dernières informations concernant votre région et des recommandations des autorités ;
- Si vos voisins ou vos proches sont dans le besoin, contactez les afin de leur aider dans la mesure du possible ;
- Privilégiez les lampes torches aux bougies ; en cas d'utilisation des bougies, n'oubliez pas de les loger dans un bougeoir et de les placer sur une surface incombustible. Ne laissez jamais une

bougie sans surveillance.

- Evitez d'ouvrir inutilement votre frigo et congélateur afin d'y préserver sa basse température le plus longtemps possible ;
- Evitez de téléphoner afin de ne pas saturer le réseau ; en cas de danger, appeler le 112.
- Evitez d'utiliser votre GSM; si nécessaire, préférez l'envoi de SMS,

APRES une coupure d'électricité

Lorsque le courant sera rétabli, pour éviter tout risque de nouvelle coupure :

- N'allumez pas tous vos appareils électriques en même temps ; laissez au système électrique le temps de se stabiliser ;
- Vérifier l'état de la nourriture dans les réfrigérateurs, congélateurs et armoires pour des signes de détérioration. En cas de doute : jetez-la, votre santé prime !

Pour information, si la porte d'un congélateur est restée fermée, les aliments peuvent demeurer congelés pendant 24 ou même 36 heures, selon la température.

Remarque :

Pour info, lorsque l'éclairage public reste activé, cela ne signifie pas pour autant gaspillage mais réparation (suivant ½ voire 1 jour par mois) de certains points d'éclairage.

José PAULET

Bourgmestre
En charge de la Sécurité

Energie Info Wallonie

Besoin d'un conseil en matière d'accès au gaz et à l'électricité ?

Contactez énergie info wallonie: 081/390626 ou www.energieinfowallonie.be



énergie info wallonie vous aide à faire valoir vos droits.



avec le soutien de Wallonie



Le service énergie info wallonie est à disposition:

- de l'intervenant social, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- du citoyen, le lundi et jeudi de 9h à 12h30

081/390 626

info@energieinfowallonie.be

Découvrez notre site internet qui contient des centaines d'informations pratiques + le programme de formations et d'animations pour intervenants sociaux

www.energieinfowallonie.be

Une initiative de RIVAGE et de l'Inali droits quotidiens.



Vente de bois de chauffage de la commune de Gesves.



Participation à la vente réservée aux habitants de la commune de Gesves.

19 lots mis en vente le **8 novembre 2014 à 9h30** à l'administration sise Chaussée de Gramptinne n°112.

Visite des lots le 2 novembre 2014 à 14 heures (départ à l'entrée du bois rue Pré d'Amite).
Inscription obligatoire avant le 7 novembre 2014.

Catalogue disponible à partir du 1^{er} octobre 2014 sur simple demande.

Inscription et catalogue :

- bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la Commune de Gesves www.gesves.be
- par mail à alain.jacqmin@publilink.be

Renseignements :

HOUSSIER Quentin (Garde forestier DNF) 0477/78.15.45

Service de déneigement

Province de NAMUR
COMMUNE DE GESVES

ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES

Information :

Fonctionnement du service de déneigement

Nous allons entrer dans la saison hivernale. Pour le service des travaux de votre commune, celle-ci est synonyme de mobilisation intense afin de garantir au maximum votre sécurité et vous permettre de vous déplacer mieux malgré les conditions atmosphériques difficiles.

Aussi, nous souhaiterions vous expliquer son fonctionnement.

1- Quelques caractéristiques de notre réseau routier communal

Notre commune gère 237 kms de voiries. Pour rappel, la chaussée de Gramptinne, dans toute sa longueur de Thon-Samson à Schaltin, en passant par le carrefour Thirifays, la rue Monty à Sorée et la rue de Strouvia et de Goyet vers Strud et celle d'Ohey vers Florée ne font pas partie de notre plan d'intervention. Elles sont gérées respectivement par le Service Public de Wallonie et la Province de Namur et cela, sous leur responsabilité. Les reliefs prononcés et les axes de liaison sont souvent constitués de routes fortement soumises à la formation de congères.

2- De quels moyens disposons-nous ?

Pour traiter ces 237 kilomètres de route, votre service technique a, à sa disposition, 3 véhicules équipés. Le parcours nécessite un temps d'intervention oscillant entre deux et trois heures. Tout cela dépend évidemment des conditions climatiques en cours. Ceci explique pourquoi un camion qui est passé devant chez vous ne repassera peut-être pas avant plusieurs heures et ce, même s'il neige entre-temps.

Nous disposons de 3 lames. Leur utilisation ne peut cependant pas se faire dans tous les cas. En effet, si nous « descendons » nos lames trop à ras de la voirie, nous risquons de les briser ou de dérouter le véhicule par un obstacle au sol comme une bouche d'égout ou une plaque de glace épaisse.

Lors de l'utilisation de nos lames, notre but reste d'évacuer la neige sur la route en essayant de respecter au mieux vos propriétés.

Il est donc préférable de stocker la neige de part et d'autre de l'entrée de votre propriété plutôt que de la rejeter inutilement sur la route et que le chasse-neige la repousse chez vous compactée lors du passage suivant.

En plus du déneigement routier, les ouvriers communaux réalisent le déneigement des accès aux bâtiments communaux. Ces personnes travaillent dans de pénibles conditions. Elles se relaient jour et nuit, pour assurer au mieux votre sécurité.

Nous sommes obligés de définir des objectifs prioritaires. Si on voulait un réseau communal totalement dégagé une heure après des chutes de neige, il nous faudrait 10 véhicules, soit nettement plus qu'actuellement. Et une épandeuse coûte environ 30.000 €.

Nous faisons donc de notre mieux avec les moyens humains, matériels et financiers dont nous disposons.

3-Quelle est la stratégie du service de déneigement ?

Pour assurer le meilleur service possible, avec les moyens dont nous disposons, nous avons défini plusieurs priorités.

Lors de chutes de neige importantes, la voirie sera dégagée au moyen des lames.

Le Collège a décidé de saler prioritairement les lignes du TEC, les carrefours ainsi que les côtes et de compter sur le bon sens des conducteurs pour les autres tronçons. Nous avons, à cet effet, stocké 150 tonnes de sel afin de ne pas dépendre d'un marché parfois déficient.

Lors de très fortes chutes de neiges, il se peut que quelques routes ne soient pas déneigées immédiatement. De plus, au besoin, les mesures de police nécessaires seront prises afin d'interdire la circulation sur certaines routes en tenant compte des circonstances locales (pas de maison desservie, formation d'importantes congères, etc.).

4-Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre de nos missions ?

Les véhicules qui se parquent sur la route, même partiellement, sont des obstacles au passage de nos lames. Dans certains cas, ils nous empêchent de déneiger l'un ou l'autre tronçon de rue. Nous vous demandons par conséquent d'être attentifs à ne pas entraver le passage des véhicules de déneigement.

Nous vous recommandons par ailleurs d'équiper vos véhicules de pneus adéquats afin de limiter au maximum le risque que ceux-ci bloquent ou perturbent la circulation.

5-Le service de déneigement et vous.

Notre service reste à votre écoute mais votre aide nous est précieuse lorsque certains d'entre vous nous informent « poliment » des endroits qui sont délicats ou qui nécessitent une intervention urgente. Nous vous en sommes reconnaissants car nous ne pouvons être partout à la fois et informés de tout,

de suite. Votre appel en ce sens sera toujours le bienvenu et profitable à tous.

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter :

» Monsieur José PAULET, Bourgmestre en charge de la sécurité au 0476/78.29.86

« Monsieur Daniel CARPENTIER, 1er Echevin et Echevin des Travaux au 0472/330.840

« Monsieur Jean-Marie PAULET, Responsable du Service Technique Voirie, au 0474/502.404

Dans l'espoir d'avoir pu vous apporter quelques informations pour mieux comprendre notre service, et en vous remerciant pour votre attention et votre compréhension, nous vous souhaitons un hiver agréable, doux mais aussi avec une petite touche de romantisme du style « tombe la neige » mais pas trop ! »



Eddy BODART

2^{ème} Echevin

GESVES
info

Nouveau sur le site internet : un espace citoyen dédié aux gesvois...



Cet espace citoyen est dédié aux gesvois qui souhaitent faire paraître une annonce (bien à vendre et/ou à louer, besoin d'aide, covoiturage, animaux perdus, recherche d'objet...).

Si vous souhaitez faire paraître une petite annonce, n'hésitez pas à nous contacter par mail informatique.gesves@gmail.com
N'oubliez pas de nous transmettre l'objet de votre demande, vos coordonnées complètes, une description de l'objet, une photo...

Nous restons à votre disposition au 083/670.338 – 083/670.304.

Le « Sentier des pollinisateurs » de l'école de l'Envol.



Inauguré au mois de juin de cette année, le « Sentier des pollinisateurs » de l'école de l'Envol, prototype unique en Belgique, a accueilli les trois cent trente-huit élèves de l'école de l'Envol durant le mois de septembre.

Mais pourquoi un tel parcours didactique? Le développement durable est un élément central des projets éducatif et pédagogique de l'école de l'Envol.

Dans le cadre de la problématique liée à la disparition de nombreux insectes pollinisateurs, l'équipe éducative a décidé de sensibiliser les enfants à ce propos et de mettre les abeilles, papillons et bourdons à l'honneur. Aujourd'hui, les élèves, de la « première accueil » à la sixième primaire, ont

pris conscience de la nécessité de respecter ces petites bêtes à qui nous devons la diversité de la flore mais également de nos assiettes...

Ils savent également que la disparition des pollinisateurs serait synonyme car retirer les produits dépendant directement de l'intervention des pollinisateurs équivaut à se passer de 52% des stocks de nourriture de nos magasins...



Balade de la Mobilité, dimanche 21 septembre 2014.



A l'occasion de la septième édition de la « Balade de la Mobilité », une quarantaine de courageux, âgés de sept à septante-sept ans, ont bravé le mauvais temps le dimanche 21 septembre 2014 au départ de Faulx-les Tombes...

Après un bon petit déjeuner offert pour l'occasion, les cyclistes d'un jour ont parcouru, sous escorte policière, les quinze kilomètres prévus pour l'occasion. Un moment de détente (même si relativement humide...) qui a permis aux participants de découvrir les routes gesvoises sous un autre angle mais également de se rappeler que notre commune était bel et bien vallonnée... Rendez-vous l'année prochaine !

PAULET PNEUS **point S** **CENTRE AUTO**
 Magasin - Pièces - Accessoires
 Rue de Brionsart 15 - 5340 GESVES
 083/677 972
 0477/89 28 85

CENTRE AUTO

- Pneus + Géométrie
- Entretien
- Freins
- Amortisseurs
- Échappements
- Batteries
- Airco

L'hiver est à nos portes, pensez à réserver vos kits et pneus hiver.

Naisse Vincent - Mouthuy Sandrine
Infirmiers

Soins infirmiers à domicile
 - toilettes
 - pansements
 - injections
 - soins palliatifs, ...

Agréés toutes mutuelles
 A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3
 5340 Faulx-les-Tombes

081 30 36 16
0476 78 94 53



Sohet
 Boulangerie - Pâtisserie
Laloux

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

TEA-ROOM

SPECIALITES:
 BAISERS DE GESVES
 PAIN DE CAMPAGNE

Tél :
083/677 206

145, chaussée de Gramptinne
 en face de la Poste de Gesves

DEVIS GRATUIT **BERTIN M**
 Sablage, rejointoyage,
 peinture de corniche,
 pose de seuil,
 réparation de maçonnerie,
 cheminée.

www.BERTINM.be
0478/60.16.97

À VENDRE À GESVES (RUE DES MOULINS)

268 000 €^{HF} **269 000 €^{HF}**

▲ 2 MAISONS NEUVES BASSE ÉNERGIE ▲
 - Terrains ± 9 ares, 3 chambres, garage, cuisine équipée, sdb, salon... -

+ d'infos : **0479 49 45 46**
 maisonsbaijot.be

MAISONS BAIJOT

i-Support-You
 Vous êtes dans le flou ? Je viens chez vous !
 AIDE ET SOUTIEN À DOMICILE EN PRODUITS MULTIMÉDIAS
 informatique - tablette - gum/smartphone - photo/video - TV

Comment installer une imprimante ?
 Comment imprimer ?

Comment configurer ma tablette ou mon ordinateur ?

Graver un CD ou un DVD ?

Comment raccorder ma tv et ses composants ?

Je voudrais mieux utiliser mon Smartphone !

Comment utiliser Internet ?

Comment paramétrer une boîte mail ?

Pfff... l'informatique et moi !

Olivier WILMART
 Rue du Chaurilis, 9
 5340 Gesves

info@i-support-you.be
 www.i-support-you.be
0473/606.470

Renouvellement du Conseil communal des Enfants



Les enfants des classes de la quatrième à la sixième primaire des quatre écoles de l'entité gesvoise furent appelés à voter les 25 et 26 septembre 2014 dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants. Cette année, les élections se sont déroulées au sein des établissements scolaires. A l'image du monde des « grands », une campagne électorale fut observée la semaine précédant le scrutin. Le « jour J », les élections pouvaient avoir lieu sous l'œil attentif des secrétaires et présidents de bureau.

Plusieurs mandats devaient être renouvelés suite au départ de plusieurs jeunes conseillers pour le secondaire. Le Conseil des Enfants poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans, élus démocratiquement, de devenir les porte-parole de leur génération. Les enfants élus se réunissent en moyenne une fois toutes les trois semaines. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer, donner leur avis, communiquer

avec les responsables politiques locaux, proposer des idées pour améliorer leur commune et mieux connaître les institutions communales mais également régionales et fédérales.

L'intronisation officielle du nouveau Conseil se déroulera le mardi 21 octobre 2014 à la Maison communale. Les enfants auront ainsi l'occasion de prêter serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre en présence des membres du Conseil communal. Les jeunes mandataires de ce huitième Conseil des Enfants sont : Albanne VANSTEENWINCKEL, Romane MULLIER, Charlotte TRIGNON et Matthias DEMILIE pour l'école Saint-Joseph, Roman DANDOY, Grégoire MITTENAERE et Corentin MATHIEU pour l'école René Bouchat, Elise JASSOGNE, Victor PIGNOLET et Brice DELFORGE pour l'école communale de la Croisette, Léna et Maëlle ALBASSIER, Neil MARCIN et Hugo VANDERSMISSEN pour l'école communale de l'Envol ainsi que Emilien ARTS qui est scolarisé à l'extérieur de Gesves.



Place aux petits Gesvois – Samedi 8 novembre 2014

Cher enfant,

La septième édition de « Place aux petits Gesvois », manifestation locale basée sur le principe de « Place aux Enfants » se déroulera durant la journée du samedi 8 novembre 2014 !

Cette journée est la tienne ! Ecoute plutôt : elle te permettra de partir à la découverte du monde des adultes, d'y participer et de poser toutes les questions qui te viennent à l'esprit.

Tu auras l'occasion de visiter des lieux insolites, des endroits qui te sont généralement inaccessibles et de rencontrer de nombreuses personnes qui t'accueilleront sur leur lieu de travail: la police, un boulanger, un boucher, un tailleur de pierre, une pharmacienne, un docteur, un fromager et bien d'autres artisans et acteurs de notre Commune...

Tu désires participer? Inscris-toi via ton école (les animateurs passeront au sein des écoles gesvoises), en demandant le programme au 081/579.201 ou encore en envoyant un email (enseignement.gesves@gmail.com).

BIENVENUE A TOI !

Etablissements scolaires communaux, rentrée scolaire 2014-2015



Le moins que l'on puisse dire, c'est que la rentrée scolaire au sein des établissements scolaires communaux fut une réussite... Tandis que l'école de la Croisette de Sorée maintient ses chiffres de population scolaire depuis près de 10 ans et offre un enseignement de qualité dans une structure familiale à près de soixante enfants, l'école de l'Envol de Faulx-les Tombes surfe sur la vague du succès depuis plusieurs années. Avec une augmentation scolaire en évolution de près de quarante pour cent en sept ans de temps (pour une population de trois cent trente-huit élèves au 1^{er} septembre 2014, l'école de l'Envol se sentait quelque peu à l'étroit « dans ses murs ». C'est ainsi que les autorités communales ont décidé d'installer sur le site scolaire deux pavillons modulaires mobiles qui permettront à l'équipe éducative d'accueillir les élèves dans des conditions optimales.



3^{ème} Echevin

Paul FONTINOY

GESVES
info

2^{ème} édition du Salon RECUPERE à Namur Expo



28 | 29 | 30 NOV 2014

RECUP^{ère}

SALON DE L'ÉCO-CONSOMMATION
DE L'ÉCO-DESIGN & DU RÉEMPLOI



Echevinat
de l'Environnement

A l'initiative de la Ville de Namur, la Ressourcerie Namuroise organise la 2^{ème} édition du **Salon RECUPERE** à Namur Expo les 28, 29 et 30 novembre prochains. L'occasion pour le grand public mais également pour les responsables communaux de découvrir sur 8000m² au travers de plus de 100 stands de vente, de démonstrations, d'animations, d'ateliers créatifs et de conférences, comment les objets encombrants collectés sur votre territoire retrouvent une seconde vie.

Des nouveautés au programme : l'éco-design et le numérique s'invitent au Salon.

Plus d'infos sur www.recupere.be ou 0470/42 2001.



Avis à la population



Collecte des déchets 2015 : modification des jours de passage.

Nous vous remercions dès lors d'être attentifs au calendrier des ramassages qui sera distribué dans le courant du mois de décembre.

Appel aux exposants - Marché de Noël 2014

Réponse pour le 21 novembre au plus tard !

En cette année 2014, c'est le village de Faulx-Les Tombes qui accueillera le traditionnel marché de Noël organisé par la Commune de Gesves.

Vu le succès rencontré lors des éditions précédentes, le marché de Noël se déroulera cette année encore sur deux jours et aura donc lieu le samedi 20 décembre de 18 à 22 heures et dimanche 21 décembre de 11h à 21h.

Si vous êtes intéressés par un emplacement (10 € la table brasseur de 2m20), n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre ANDRE soit au 0496/50.38.66, soit par mail andre.adl@skynet.be ou encore par fax : 083/67.03.40. Le formulaire peut également être téléchargé sur la page d'accueil du site internet communal www.gesves.be

Nous comptons sur votre originalité, votre bon goût et votre créativité pour que chaque stand représente au mieux le caractère festif dans une ambiance musicale de Noël.



Commune de Gesves

Commémoration de l'Armistice de 1918

PROGRAMME

Dimanche 2 novembre 2014 :

Passage du Relais Sacré au cimetière de HautBois vers 10h30.

Mardi 11 novembre 2014 :

10h30 : La paroisse de Haltinne vous invite à une messe et au Te Deum.

Le Collège Communal invite toute la population

11h30 : Discours du Bourgmestre.

11h45 : Dépôt de gerbes devant le monument à l'église de Haltinne.
Avec la participation du Conseil Communal des Enfants.

12h15 : Vin d'honneur en la salle HautBois-La-Vie à HautBois
Concert apéritif donné par la Fanfare Royale de Gesves
La cérémonie sera rehaussée par la présence des porte-drapeaux

**Nous espérons vous accueillir nombreux à l'occasion
de cette manifestation patriotique et festive.**

Le Directeur général,
Daniel BRUAUX

Le Bourgmestre,
José PAULET

Etat-civil

LES NAISSANCES

Bryan VIGNERON, fils de Lionel et de Delphine HOEBEKE (Faulx-les-Tombes), né le 17/07/2014

Antonin LOUPPE, fils de Frédéric et de Sophie DE STAERCKE (Gesves), né le 31/07/2014

Jean BARZIN, fils de François et de Caroline CLOTUCHE (Gesves), né le 08/08/2014

Arthur BOOMS, fils de Fabian et de Aurélie TUTELEERS (Gesves), né le 08/08/2014

Achille GOFFINET, fils de Maxime et de Virginie EUGENE (Mozet), né le 14/08/2014

Jade ROBERT, fille de Julien et de Aude PIRLET (Gesves), née le 27/08/2014

Darius NECHITA, fils de Elena NECHITA (Gesves), né le 28/08/2014

Zoé CHARLIER, fille de François et de Julie GROSVARLET (Gesves), née le 01/09/2014

Amber CLEMENT, fille de Keny et de Christel BRICTEUX (Haltinne), née le 08/09/2014

LES MARIAGES

Geoffroy PARMENTIER et **Justine BAUDAR** (Gesves), le 16/08/2014

Jérôme ALBRECHTS et **Laure WARZEE** (Gesves), le 30/08/2014

Loïc BERNARD ET **Justine DERENNE** (Gesves), le 13/09/2014

Kai-Steffen MEIER et **Lara DE LIEDEKERKE** (Faulx-les-Tombes), le 19/09/2014

Célestin HENRY ET **Aline DEJONCKHEERE** (Faulx-les-Tombes) le 20/09/2014

LES DECES

Arlette CRAPPE, 69 ans, célibataire (Mozet), le 02/08/2014

Irène MANIQUET, 78 ans (Haltinne), le 02/08/2014

Victor HEYLENS, 86 ans (Faulx-les-Tombes) le

11/08/2014

Nelly BROZE, 87 ans, veuve de François Meskens (Haltinne), le 10/09/2014

Cezar LASCU, 35 ans, célibataire (Mozet) le 07/09/2014

Bertha CRATE, 95 ans, veuve de Fernand Hubert

(Mozet), le 12/09/2014

Barbara VERMEIREN, 50 ans, épouse de Pedro Devos (Gesves), le 18/09/2014

Anna GHIJSENS, 86 ans, veuve de Joseph Dieu (Coutisse) le 23/09/2014

L'inauguration de la Pompe Fechaire – c'était le 21 juin dernier !

Voici de nombreux mois (on pourrait même dire « années), plusieurs services communaux se sont rassemblés autour des riverains de la Rue Fechaire, désireux de remettre en service l'ancienne pompe à eau située au milieu de la rue, à l'orée du Bois de Gesves.

Cette pompe, appelée aujourd'hui « Pompe Fechaire » fut installée là et mise en service par Monsieur Jules Distave au début du 20ème siècle.

Elle avait bien besoin d'une remise à neuf, ce qui fut fait grâce à un subside wallon et le soutien de l'Asbl Qualité Village Wallonie. Deux entreprises de la région se sont réparti le travail pour remettre le mécanisme en marche et pour faire un lifting complet de la structure. Le Service Voirie de la Commune s'est chargé de refaire le socle de la pompe à l'identique, tandis que le Service Environnement a pris en charge l'aménagement, le fleurissement des abords et l'entretien de ce nouvel espace vert. Les riverains se sont quant à eux démenés comme des beaux diables pour faire respecter les délais, faire adhérer tout le quartier à ce projet et à la faire vivre au quotidien.

Voici donc un très bel exemple de réalisation conjointe qui offre à présent un lieu de convivialité et de rencontre ouvert à tous.

Rappelons aussi que la pompe fonctionne ! Ce qui signifie que vous pouvez aller y tirer de l'eau... Même si celle-ci n'est pas potable, elle peut servir pour vos petites plantations. Qu'on se le dise !



Journée de l'arbre 2014 – Année du Sorbier – Distribution prévue le samedi 22 novembre

Le Sorbier est un petit arbre de nos régions, faisant partie du patrimoine arboré de Wallonie.

Qu'il soit planté dans un jardin, aligné sur une voirie ou semé naturellement dans une coupe forestière, le sorbier nous offre ses atouts en toute saison.

Au printemps, il dévoile des amas de fleurs blanches groupées en bouquets serrés, tels des pompons hérissés d'étamines. L'été, il dispense une ombre légère au travers de son feuillage découpé. L'automne embrasse son houppier de couleurs chatoyantes, rouge et or. L'hiver venu, il expose ses fruits pour le plus grand bonheur des oiseaux.

Rendez-vous à tous les gesvois pour la distribution de plants d'arbustre et d'arbres, entre 10h et 12h, sur le site de la Pompe Fechaire (Rue Fechaire à Gesves).



Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) a besoin de vous !

Même s'il s'agit d'une initiative communale de protection et de conservation de la nature, les actions sont proposées et initiées en étroite collaboration avec la population. Que ce soit sur le thème de l'eau (protection des mares), de la faune (migration des batraciens, inventaire des tritons crêtés,...), de la flore (amélioration du fauchage tardif, fleurissement des fossés), des sentiers (parrainage, balisage, réouverture de tronçon, travaux de terrain,...) ou encore de la sensibilisation (pages « Trilles et Clapotis », Fonds Nature à lire à la bibliothèque, ...), de nombreux projets sont sur les rails et de nouveaux peuvent être proposés pour l'année 2015.



Rejoignez-nous le **mercredi 19 novembre, dès 20h**, à la salle de réunion de la Pichelotte, pour une rencontre conviviale qui nous permettra d'aborder tous ces sujets et qui VOUS permettra d'en proposer de nouveaux !

Que vous soyez amoureux de la nature ou que vous aimiez profiter du cadre vert qu'offre notre belle commune, vous y êtes tous les bienvenus !

Modules didactiques de découverte de la nature

Dans le cadre du projet « Modules didactiques de découverte de la nature » développé par le GAL Pays des tiges et chavées, quatre modules didactiques (le sanglier/ chevreuil, la cigogne noire, le pic noir et le triton) ont été installés dans les bois de Courrière, Gesves et Haillot.

Ces modules sont destinés à faire découvrir à un public familial et scolaire, des espèces animales emblématiques du territoire, ainsi que leurs milieux naturels.

Dans le cadre du projet « Abeille et biodiversité », un cinquième module consacré à l'abeille et aux insectes pollinisateurs a été inauguré ce vendredi 26 septembre, au Domaine de Mozet, le long d'un itinéraire touristique traversant le parc. Ce module viendra enrichir les nombreuses activités de découverte de la nature, proposées par le Domaine.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à parcourir le site internet du GAL Pays des tiges et chavées (www.tiges-chavees.be).





techniSPA
Double "Effet Minceur"
Mincir mieux et plus vite

3 actions Mincour simultanées

Espace Beauté

www.cbba.be

Soin amincissant pour
Mincir mieux et plus vite !
3 actions simultanées en 1 seul soin :
lipo-aspiration, ionisation et stimulation.
Résultats visibles dès la première séance !



8 rue de la gare
5330 Assesse
083 65 54 54
info@cbba.be

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 15h
Nocturne le jeudi



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves 083 67 71 35



INFIRMIÈRES À DOMICILE
DANS VOTRE REGION :
OHEY-GESVES
DEPUIS PLUS DE 28 ANS...

GUILLAUME M-Christine: 0475 89 30 12
ARNOLD Ingrid: 0475 87 36 70

et leur équipe à votre service
pour vos soins:

toilette, injection, pansement
(post-opératoire, escarre, ulcères...
stomies collaboration avec les soins palliatifs.



rue Saint Roch 59 5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071/74 01 37 Fax: 071/71 15 76
info@regifo.be www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Votre conseiller en communication
M. Eric
0498 53 88 48

Tous droits réservés.
Reproduction même partielle interdite
© 2014



Pension canine
du Fond des Camps

Beaucerons du Fond des Camps

WWW.AU-FOND-DES-CAMPS.COM/EXPO

+32 81 57 08 77
5340 GESVES - BELGIUM

**Pension toutes races
et élevage de Beaucerons**

 Evelyne de Lovinfosse
Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)
 evelyne.de.lovinfosse@skynet.be
Visites sur rendez-vous
www.au-fond-des-camps.com



Nous recherchons
des délégués commerciaux
indépendants (H. F.)
clientèle existante et à développer

**CONTACT : sprl REGIFO Edition -
T. 071/74 01 37 de 8h30 à 17h30
info@regifo.be - www.regifo.be**

La Ressourcerie, une entreprise, deux facettes ! Vos encombrants repartent pour une seconde vie.



Quand vous faites appel aux services de La Ressourcerie au **081/260 400** ou sur le site www.laressourcerie.be, vous protégez l'environnement puisque vous permettez à certains de vos objets usés de repartir pour une nouvelle vie, vous bénéficiez d'un service **gratuit** à la carte pour tous vos encombrants et vous maintenez 37 emplois créés dans votre région.

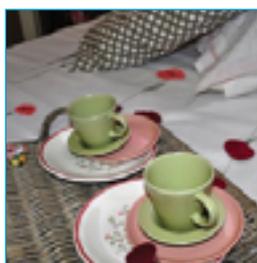
Pour la collecte, comment faire en pratique ?

Téléphonez à La Ressourcerie Namuroise au **081/260 400** du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou entrez votre demande en ligne sur www.laressourcerie.be. Dans tous les cas, vous serez en contact individuellement avec l'opérateur du call-center : il établira avec vous la liste des objets à évacuer et vous proposera une date de passage pour l'enlèvement. Les objets doivent être au rez-de-chaussée ou à défaut le plus proche possible de la rue.

Nos équipes se coupent en 4 pour redonner vie aux objets qui le méritent, venez les découvrir dans nos trois magasins de vente RECUP et design, vous n'en croirez pas vos yeux !

- Ravik boutique, boulevard d'Herbatte, 8A à Namur (081/260 310)
- Madame Ravik, chaussée de Waterloo, 484 à Saint-Servais (081/43 48 84)
- Ravik boutique d'Andenne, rue du pont, 19 à Andenne (ouverture en novembre)

Pour en savoir plus sur La Ressourcerie – son service de collecte ou ses magasins - surfez sur www.laressourcerie.be ou rendez-vous sur facebook, page «Ravik».



Annick SANZOT

4^{ème} Echevine

GESVES
info

Des nouvelles de l'ATL

Un nouveau binôme est présent pour vous informer au niveau de la coordination ATL (L'Accueil Temps Libre reprend tous les espaces temps durant lesquels vos enfants ne sont pas encadrés par des enseignants, avant et après les cours ainsi que pendant les vacances) : Christophe Duez remplace Valérie Hauwaert depuis septembre.

Les permanences auront lieu en journée à l'administration communale (au-dessus de la police) les mardis et vendredis.

La Coordination ATL s'attèle actuellement à la remise à jour de la brochure « Temps libre » reprenant les coordonnées de tous les organisateurs d'accueil et d'animations pour les enfants de 0 à 18 ans à Gesves.

Cette brochure sera diffusée dans toutes les écoles de l'entité ainsi qu'à l'administration communale et les commerces locaux. Si vous souhaitez y figurer gratuitement, nous vous invitons à nous contacter :

Coordination ATL

Christophe DUEZ et Olivier Geerkens

extrascolaire.gesves@coala.be

0476/968 428/430






Ce 9 septembre 2014 a eu lieu le lancement officiel de la nouvelle édition de « Je cours pour ma forme ».

C'est donc avec plaisir et suite à l'engouement pour la précédente édition que Madame SANZOT a proposé aux membres du Collège communal de redémarrer le programme « Je cours pour ma forme » qui, cette année, est encadré par 3 animateurs d'élite, à savoir : Messieurs Christian NOELMANS, Benoit RICHARD et Patrice PIGNOLET.

Nombreux gesvois de toutes sections de l'entité ont répondu présents pour cette nouvelle édition ! 27 participants se sont inscrits pour suivre le programme 5-10 km et 24 participants se sont enregistrés pour suivre le programme 0-5 km, parmi lesquels 1 membre du Collège communal (Monsieur André BERNARD, Président du CPAS).

Et comme le dirait John Bingham, écrivain et fan de course à pied **« Croyez que vous pouvez courir plus longtemps ou plus rapidement. Croyez que vous êtes assez jeune, assez vieux, assez fort, et ainsi de suite pour accomplir tout ce que vous voulez faire. Ne laissez pas les vieilles croyances vous empêcher de vous dépasser au-delà de vous-même. »**



Sentiers de l'art

Les 4 et 5 octobre derniers, l'église « Saint-Martin » de Haltinne a accueilli la 5ème édition de l'exposition « Les Sentiers de l'Art ». Cette exposition, qui a pour objectif de mettre en valeur autant nos artistes picturaux que nos artisans est organisée tous les deux ans dans un des villages de l'entité.



Cette année, ce n'est pas moins de 30 artistes qui ont répondu présents. Nous les en remercions vivement !



L'atout de cette biennale de l'art gesvois est de nous permettre de découvrir en un même lieu, différentes techniques telles que l'aquarelle, le pastel, le fusain, le crayon, l'acrylique mais aussi la céramique, la sculpture, le travail du textile et d'autres encore...





Président

GESVES
info

André BERNARD

C.P.A.S. DE GESVES

Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h30 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves
(tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 6 novembre 2014

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

Journée détente de nos aînés à Bruxelles



A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Aînés de notre Commune (C.C.A.), 42 aînés ont participé, le jeudi 18 septembre 2014, à la première journée détente à Bruxelles.

Le programme de cette première sortie s'est déroulé en deux parties. Le matin, visite didactique du Parlement européen en

compagnie d'une employée suivi d'un repas dans le restaurant de la C.E.E. L'après-midi, visite Musée Royal de l'Armée et de l'Histoire Militaire de l'exposition «14-18 c'est notre histoire».

Après une halte dans une brasserie locale, tous les participants sont rentrés à Gesves enchantés. Cette journée fut, faut-il le souligner, une réussite en tous points.

Au terme du voyage, Monsieur André BERNARD, le Président du C.P.A.S. et Echevin des Aînés, remercia le Collège communal pour la mise à disposition du car communal ainsi que tous les participants dont faisait partie également Madame Annick SANZOT et Monsieur Paul FONTINOY, Echevins, de leurs présence. Des félicitations furent adressées aussi à Monsieur Eric NOLLO, le chauffeur du car communal et Madame Nathalie SEINE, agent administratif et secrétaire de la C.C.A. pour la bonne organisation de cette journée détente.

Tout le monde était ravi de cette première excursion organisée par la C.C.A. et demandait que d'autres sorties soient organisées. Monsieur André BERNARD s'est engagé, avec les membres de la C.C.A., de faire des propositions au Collège communal.

Regifo

E d i t i o n SPRL

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : info@regifo.be

Avis à nos aînés gesvois – Testez vos réflexes avec un simulateur de conduite ! jeudi 20 novembre 2014

A l'initiative de Monsieur André BERNARD, Président du CPAS ayant la politique des aînés, une formation pour tester vos réflexes au volant vous est proposée le **jeudi 20 novembre 2014**.

En effet, les conducteurs âgés sont souvent impliqués dans des accidents provoqués par un non-arrêt à un stop ou une conduite à contre-sens. En cause ? La diminution des réflexes (mouvements plus lents et temps de réaction plus long) ainsi que des capacités cognitives ou motrices réduites.

Mais la voiture reste pour nombre de personnes âgées un rempart contre l'isolement et très utile pour les personnes âgées habitant seules ou en couple en zone rurale, là où les transports en communs sont le moins développés.

De même, si les déplacements à caractère obligatoire, la fréquentation des marchés, du boulanger à proximité du domicile se font le plus souvent à pied, les démarches courantes (poste, banque, administrations, médecin, etc.) ont quant à elles tendance à être regroupées et nécessitent donc de se déplacer en voiture.

Cette formation, animée par la Police fédérale, aura lieu sur le site de la Pichelotte, rue de la Pichelotte n°9 à 5340 GESVES, le



jeudi novembre 2014.

La formation débutera à 9h30 et durera ± 2h30. En fonction du nombre d'inscription (30 personnes maximum par formation), il est possible qu'une seconde formation se fasse également l'après-midi.

Si vous souhaitez savoir si vous êtes toujours un bon conducteur ou une bonne conductrice malgré après toutes ces années de conduites, nous vous invitons à venir tester vos réflexes !

Informations et inscriptions :

Madame Nathalie SEINE « Service Secrétariat général » de l'administration communale de Gesves, au 083/670.202 ou nathalie.seine@publilink.be

Aides et soins à domicile pour personnes âgées Jeudi 30 octobre 2014



Conférence

« AIDES ET SOINS A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES »

À l'initiative du Président du CPAS en charge de la Politique des Aînés, une conférence sera donnée le jeudi 30 octobre 2014 à 14 heures en la salle communale de Gesves (1^{er} étage de l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112) par 4 services d'aides et soins à domicile:



- ADMR (Aides à Domicile en Milieu Rural)



- ASD (Aides et Soins à Domicile)



- CSD (Centrale de services et de Soins à Domicile)



- SPAF (Service Provincial d'Aide Familiale)

Pour inscription (souhaitée pour le lundi 20 octobre) et renseignements: Madame Nathalie SEINE 083/670.202

Aménagement de l'église d'Hautbois



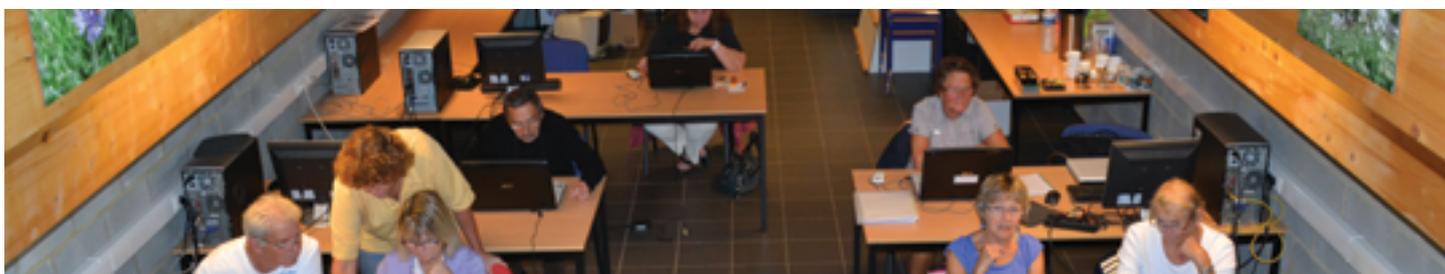
Le patrimoine gesvois est sauvegardé et protégé aussi par des bénévoles. En effet, la Fabrique d'Eglise de Haut-Bois a mené à bien la rénovation complète de son accueillante petite église. Ce rafraîchissement sobre a pu être réalisé, grâce, notamment, à l'appui financier de la Commune de Gesves. L'église étant ouverte à tous, c'est toute la communauté qui en profite.

La fête du foyer



Les avis sont unanimes : la fête du 7 septembre du Foyer Saint-Antoine était très réussie. Tout y a contribué : l'aménagement du lieu par l'équipe d'ouvrier, la qualité du buffet, la météo (même si sur ce facteur, on n'a guère de prise !), les attentions du personnel, la qualité des musiciens. Un seul bémol : le peu de participation des familles. Il faudrait leur dire combien on a passé une belle journée ensemble, combien on a partagé nos joies, nos difficultés, combien on a dansé et chanté, combien on a apprécié le barbecue qui change du quotidien, combien on a profité des instants en famille ou entre amis, combien le personnel était ravi de vivre ces moments spéciaux avec nous, en nous préparant dès le matin, en nous maquillant, en nous faisant danser. Précédée de la messe à la chapelle du Foyer et des discours officiels, la fête a réjoui les cœurs et reconforté les plus hésitants de nos résidents.

Cours d'informatique pour les aînés



Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a mis en place une formation en informatique pour les aînés.

Concrètement, les cours sont axés sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet ».

Ils ont commencé ce lundi 22 septembre 2014 et sont donnés à l'Espace Multimédia de la Bibliothèque communale (Site de la Pichelotte).

Les élèves ont été très disciplinés et ravis de la formation.

Succession

Exonération droits de succession pour le conjoint où le cohabitant légal

Le conjoint et le cohabitant légal survivants ne devront plus payer de droits de succession sur le logement familial.

Cette exonération porte sur la première tranche de 160.000 euros dans la part héritée du logement.

Ce type d'exonération existe déjà en Région flamande depuis 2007 et en Région de Bruxelles-Capitale depuis le 1^{er} janvier 2014.

En Région Wallonne, l'exonération de droits de succession ne sera totale que lorsque la part nette dans le logement familial héritée par le conjoint ou le cohabitant survivant ne dépasse pas 160.000 euros.

Le logement doit être situé en Région wallonne et le défunt doit y avoir eu sa résidence principale depuis minimum 5 ans à la date du décès.

Par exemple : Isabelle et Pierre étaient mariés. Ils étaient propriétaires d'une maison. Au décès de Pierre, cette maison est évaluée à 275.000 euros. La part d'Isabelle du logement familial dont elle hérite est de 137.500 euros. Elle ne devra donc pas

payer de droits de succession sur ce montant inférieur à la limite de 160.000 euros.

Le nouveau régime est applicable pour les successions qui s'ouvrent à partir du 1^{er} juin 2014.

En savoir plus :

- www.droitsquotidiens.be : dettes liées à une succession
- Formation : « Décès, quelles formalités pour les héritiers ? »





Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be

Madame Anne-Catherine De Callatay – 083/670.338 – secretariat.gesves@publilink.be



Agenda

Balades dominicales en octobre et novembre :

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites, guidées et commentées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 26 octobre 2014 : départ à 14 heures - Eglise de Haltinne

Dimanche 30 novembre 2014 : départ à 14 heures – Eglise de Florée



LE COMITÉ DES PARENTS DE L'ÉCOLE DE L'ENVOI ORGANISE
À LA MAISON DE L'ENTITÉ (À CÔTÉ DE LA MAISON DE LA
La Goyette - 5340 Faulx-les-Tombes

**ÉDITION DE NOVEMBRE 2014
EXCEPTIONNELLEMENT ANNULÉE**

Bourse
aux vêtements (0-14 ans)
et jouets

Rendez-vous le 29 mars 2015 pour notre 8e édition

Nous vous y attendons nombreux!

INFOS ET RÉSERVATION
bourse.envol@gmail.com
0474 25 69 69 (NEW n° Tel)

Inscription
à partir du
1^{er} mars 2015

Editeur responsable - Régis Defurnaux - Comité des Parents de l'École de l'Envoi - 2 rue des Ecoles - 5340 Faulx-les-Tombes

Conférence du Cercle Horticole Gesvois

Le 18 novembre 2014, à 19h30, le Cercle Horticole Gesvois tient sa conférence sur « Observer et comprendre la taille des arbres ».

Cette conférence sera animée par Mr TAILLER, d'Achet, Entrepreneur de jardins et élagage.

Lieu : Salle de la Pichelotte – Rue de la Pichelotte, 9 à Gesves

Inscription comme membre du cercle possible le jour même

Inscription gratuite pour tous les gesvois

Pour tout renseignement : Mr Albert Meekers – Président – 083/677.437 Mr Maurice Timsonet – Secrétaire – 083/677.224

Dates des battues qui auront lieu dans les bois de Gesves en 2014

Dates des battues qui auront lieu dans les bois de Gesves en 2014

Grand Bois de Gesves – Bois des Facultés à Faulx + bois voisin de l'Abbaye de Grand-Pré	Gesves – Bois St Jean et Bois voisin du Mémorial RAF - Wagnée	Arville - Bois de : Mont Ste Marie, Roquimont et « La-Haut »	Mozet – Comognes – Gueussaux – Paradis des Lièvres	Goyet et Strud (Strouvia / Spemont / Bois Miler...)	Haut-Bois-Haltinne - Là-Bas – Vieille Drève et Bois d'Ohey	Haut-Bois – Gesves	Bois de Mont et bois de Gramptinne	Lieux-dits : « Houyou » & « Pourrain »	Bois de Sorinne-La-Longue et « Bois du Chauffage »	Fx-Les-Tbes – Strud (bois des Facultés) – Maizeroule	Sorée / Doyon
		23 octobre									
	26 octobre				25 octobre				26 octobre		
28 octobre											31 octobre
								2 novembre			
		12 novembre								10 novembre	
							13 novembre				
				16 novembre							
22 novembre					22 novembre						
	23 novembre										
26 novembre					29 novembre						
									30 novembre		
		5 décembre									
										6 décembre	
7 décembre											
							13 décembre				
17 décembre											

« Les Z'Amusettes di Su l'Bwès »

Le comité des fêtes de Haut-Bois « Les Z'Amusettes di Su l'Bwès » se donne pour objectif de divertir les grands et les petits du village et de ses alentours en organisant plusieurs événements tout au long de l'année.

C'est, animés par la volonté de créer des liens entre les habitants de Haut-Bois par des animations festives et familiales, que les membres du comité mettent sur pied pas moins de cinq activités chaque année : le grand feu (mars), la chasse aux œufs (avril), la marche Adeps (premier dimanche de mai), la kermesse (2ième w-e de juillet), Halloween (31 octobre).

L'activité-phare organisée par le comité est sans conteste la kermesse qui a lieu, depuis l'été passé, le deuxième week-end de juillet. Du vendredi soir au dimanche après-midi se succèdent une foule d'activités. Par exemple, l'édition 2014 comportait un apéro « after-work » en musique (vendredi soir), des animations en extérieur dont un parcours d'énigmes dans le village et des jeux collectifs (samedi après-midi), un barbecue et une soirée dansante précédée d'un blind-test (samedi soir) et enfin, les grands jeux inter-équipes (dimanche après-midi) qui remportent chaque année de plus en plus de succès auprès des familles de Haut-Bois et des alentours. Lors de la prochaine édition, nous organiserons d'ailleurs plusieurs circuits (enfants-familles et adultes) afin de permettre à chacun de s'épanouir dans des épreuves adaptées à son âge !

L'équipe se renforce chaque année par l'arrivée de nouveaux membres. Depuis 2014, nous pouvons compter sur 11 membres dévoués : Adélaïde Wylock (co-Présidente), Fabrice Motte (co-Président), Mélanie Deglim (Trésorière), Simon Enthoven (Secrétaire), Christine De Neyer, Marie Debois, Pierre Adam, Jacqui Hincourt, Damien Terwagne, Florent Botton, Michel De Petter, ainsi que leurs compagnes et compagnons et bien d'autres personnes sur qui le comité peut s'appuyer pour organiser des événements de qualité. Merci à tous !

Prochaine activité : Halloween le 31 octobre (salle de Hautbois)

16h : ATELIER BRICOLAGE

17h30 : CORTÈGE DANS LES RUES

19h : APÉRITIF OFFERT A TOUS

19h30 : SOUPER 3 services (10€ - 15€, boissons à prix démocratique)

21h : BOUM pour les enfants

Réservation obligatoire : Adélaïde Wylock : 0475/50.78.44

Fabrice Motte : 0496/83.89.13



**LE 31 OCTOBRE 2014
SALLE COMMUNALE**

Maucourant M. MENUISIER - EBENISTE

FABRICATION SUR MESURE - ESCALIERS - PORTES - CUISINES - PLACARDS ET DRESSINGS - POSE DE
PARQUETS CHASSIS BOIS - ANCIENS, PVC ET ALU

www.menuiserie-maucourant.be

083 68.91.88

0477 39.44.92



*Aménagement extérieur - Gros oeuvre
Assainissement - Menuiserie - Couverture
Isolation - Cloison - Carrelage - Sanitaire
Outillage - Quincaillerie*

Rue de la Fagne 32 - 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 Fax 083 65 64 04



ISONATUR sprl

Rue de la Sapinière 2
5340 GESVES
Mr Michel JAVAUX
GSM: 0495 511 443
Tél: 083 21 79 74

Entreprise générale de construction spécialisée en

- **Ossature Bois** (neuf ou extension)
- **Isolation Naturelle** (insufflation de Cellulose, fibre de bois ...)
- Réalisation de l'**étanchéité à l'air**
- Pose d'enduit **Mortex®**
(au sol, dans les douches ou sur mobilier...)

Agréée toutes primes à la Région Wallonne, nous vous aidons à remplir votre dossier de demande de primes.

Pour plus d'informations : www.isonatur.be

TOTAL xylets

Les pellets de **TOTAL**
Pellets van **TOTAL**



Commandez maintenant !
Nous sommes à votre disposition :
ETS BOTTON H.
Chaussée de Marche, 5 - 5330 Assesse
Tél : 083/655099
info@botton.be www.mazout-botton.be

Bonbonnes de
gaz ménager
TOTAL GAZ



FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

**IMMO
KREMAN**
S.P.R.L.
GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

C'est plus de 380 VENTES, 560 LOCATIONS.
Estimation réaliste, gratuite et sans engagement
de votre maison, appartement ou terrain.

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis bientôt 10 ANS, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmo.be

C'est plus de 70 COPROPRIETES, soit
près de 2000 logements gérés en tant
que SYNDIC D'IMMEUBLES.

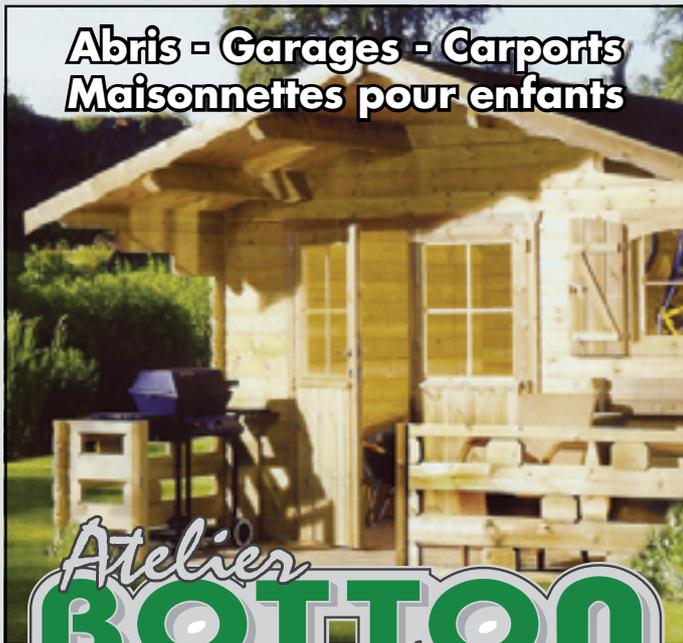
081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 - Jambes

www.kreman.be

www.syndicgtimmo.be

**Abris - Garages - Carports
Maisonnettes pour enfants**



Atelier
BOTTON

Frères SPRL

Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
Tél. 083 65 50 99 - www.botton.be



Vaste gamme de Baby-foot visible
dans notre magasin

Promotions sur les modèles de stock

Travaux de maçonnerie
Transformation de bâtiment
Annexe
Terrassement
Egouttage
Aménagement extérieur

**Excellence
Construc**
Entreprise de construction & de rénovation

Vanden Herreweghe Christophe - Route de Jausse, 17 - 5340 Faulx-les-Tombes
Gsm : 0475 / 86 01 53

Léonet Johan
DecoStyles
Peinture - Décoration

15 ans

Gesves - Ohey
0479/82.50.49
081/41.23.12
leonetjohan@live.be

Peinture intérieur et extérieur
Peinture décorative
Revêtement sol et mur
Pose et entretien de parquet
Devis gratuit

 **Pompes Funèbres
Luc Pierson**

ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES
INHUMATIONS - INCINÉRATIONS
FUNÉRARIUM 3 SALONS

Place Roi Baudouin, 101 - 5350 OHEY
Rue Frère Orban, 3 - 5300 ANDENNE
Tél.: 085/61 14 24 • Gsm: 0477/84 48 50 • 0476/62 44 66
funerailles.pierson@skynet.be

Entreprise
**MICHAUX
Julien**
sprl

- Chauffage
- Sanitaire
- Electricité
- Climatisation

- Installation
- Entretien
- Dépannage

Chée de Gramptinne 154
5340 GESVES
GSM 0472 73 59 83
entreprisejulienmichaux@skynet.be